

RAPPORT ANNUEL 2023

SIENNA UNO







SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 29/12/2023.....	5
Objectifs et politique d'investissement	6
GESTION FINANCIERE	7
Évolution de la valeur liquidative	8
Performances du fonds	8
Analyse du risque.....	8
Allocation d'actifs	9
Répartition par support actions en % de l'actif	9
Répartition par support taux en % de l'actif.....	9
Principaux mouvements du fonds	10
Conjoncture économique	11
Le Mot du gérant	18
Autres informations.....	19
ETATS FINANCIERS.....	25



Synthèse du fonds au 29/12/2023

DATE D'AGREMENT AMF : 09/12/2005

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 2 ans

FORME JURIDIQUE : FCP/FIVG

FONDS MULTI-PARTS : OUI

CLASSIFICATION : Fonds mixte

Code ISIN : FR0010250183

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
PRICE WATER HOUSE COOPERS

INDICATEUR DE RISQUE (SRI) : 2

INDICE DE REFERENCE :
100% ECB Euro Short-term Rate TR EUR

CHIFFRES CLES

> **Actif net du portefeuille :** 55,90 M€

> **Actif net de la part I :** 45,76 M€
Valeur liquidative de la part I : 11,882 €
+ haut sur 12 mois : 11,883 €
+ bas sur 12 mois : 11,391 €

> **Actif net de la part P :** 10,14 M€
Valeur liquidative de la part P : 13,121 €
+ haut sur 12 mois : 13,123 €
+ bas sur 12 mois : 12,641 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de clôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION
18 rue de Courcelles
75008 Paris
www.sienna-gestion.com

Objectifs et politique d'investissement

TYPE : SIENNA UNO est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 09/12/2005

DURÉE ET RÉILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS : Le Fonds SIENNA UNO, de type multi-actifs (actions, obligations, instruments monétaires), gère de façon discrétionnaire des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

Il a pour objectif de réaliser une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'Euro Short-Term Rate (ESTR) capitalisé Jour. L'ESTR reflète le taux d'emprunt au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone Euro. L'ESTR est publié chaque jour ouvré de marché (Target 2) par la Banque Centrale Européenne (BCE) et se base sur les échanges du jour précédent. L'ESTR capitalisé Jour intègre l'impact du réinvestissement des intérêts sur une base ' nombre de jours exacts/360 jours '.

Des informations complémentaires sur cet indice sont accessibles via le site internet : https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.html

Caractéristiques essentielles du Fonds :

Le Fonds a un style de gestion discrétionnaire reposant sur la combinaison de différents niveaux d'allocation d'actifs :

- une allocation stratégique : placements actions (jusqu'à 15 % de l'actif net), placements obligataires (jusqu'à 100 % de l'actif net), placements monétaires (jusqu'à 100 % de l'actif net) et placements multi-actifs (jusqu'à 10 % de l'actif net).
- une allocation tactique : le gérant module les choix de répartition entre les différentes classes d'actifs en fonction des éléments macro-économiques déterminant les anticipations d'évolution des différents marchés.
- une allocation prenant en compte les pondérations entre les différentes zones géographiques.

Deux approches de gestion sont mises en oeuvre : la gestion directe en ligne à ligne dans le cadre de la ' poche taux ' et la sélection d'OPC.

Le Fonds est exposé comme suit :

-En produits de taux et monétaires : (jusqu'à 100 % de l'actif net du Fonds) : obligations et autres titres de créance émis par des entités publiques et/ou privées et OPC obligataires. La sensibilité de la poche ' obligataire ' sera comprise entre 0 et 3. Instruments du marché monétaire émis par des entités publiques et/ou privées et OPC monétaires. A l'exception des emprunts émis par des Etats membres de l'OCDE, le gérant sélectionnera les émetteurs et/ou les émissions selon des critères de notation minimum. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de marché ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les titres ne bénéficiant pas de cette notation sont des titres dits "spéculatifs" et pourront représenter au maximum 10 % de l'actif net du Fonds.

-En actions (jusqu'à 15 % de l'actif net du Fonds) : le gérant diversifiera ses investissements afin que le risque ne soit pas concentré sur un seul secteur, un seul type de capitalisation ou sur une seule zone géographique.

Le Fonds pourra être investi jusqu'à 10 % de son actif net en OPC investis sur les marchés

actions des pays émergents. -En placements multi-actifs (actions, obligations et instruments

monétaires) : jusqu'à 10 % de l'actif net du Fonds. Affectation des sommes distribuables :

Capitalisation.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à moyen terme, ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

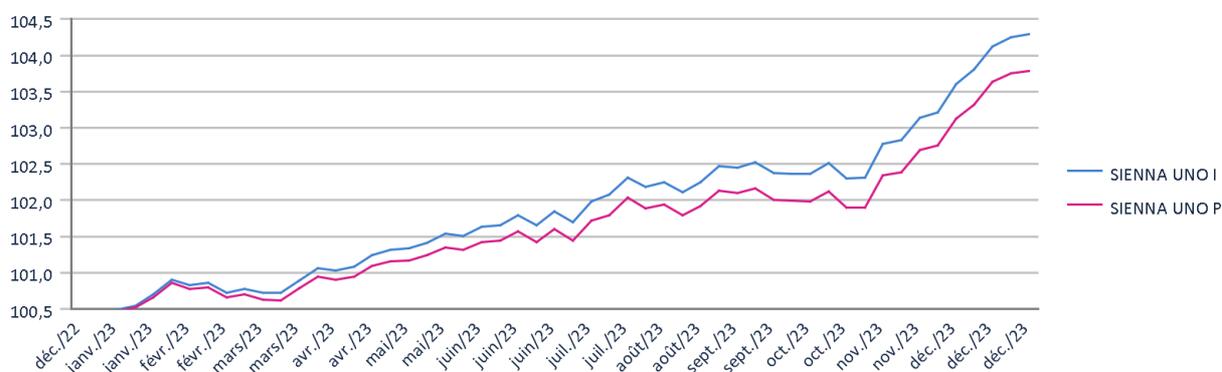
PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)



Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SIENNA UNO I	4,29	1,83	7,62	12,90
SIENNA UNO P	3,78	0,15	4,95	8,61
Indice de référence	3,28	2,76	1,87	0,80

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SIENNA UNO I	4,29	0,61	1,48	1,22
SIENNA UNO P	3,78	0,05	0,97	0,83
Indice de référence	3,28	0,91	0,37	0,08

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
SIENNA UNO I	4,29	-3,97	1,68	1,04	4,59	-1,74
SIENNA UNO P	3,78	-4,45	1,00	0,58	4,18	-2,27
Indice de référence	3,28	-0,02	-0,49	-0,47	-0,40	-0,37

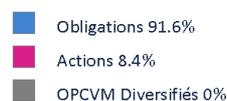
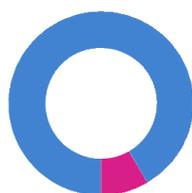
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

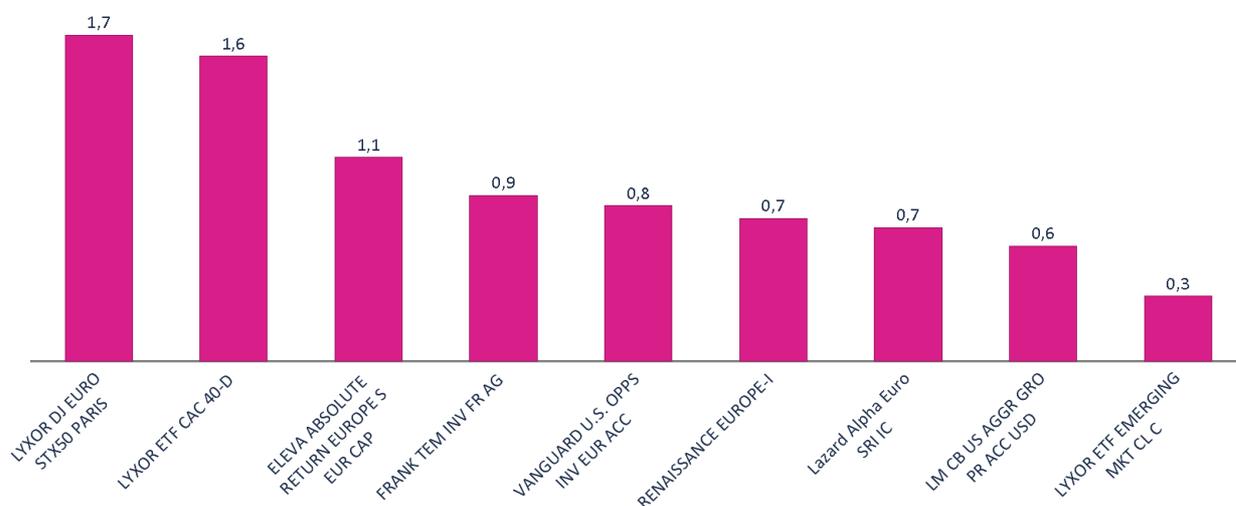
RATIO DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	0,78	1,25	1,60
Indice de référence (en %)	0,14	0,14	0,11
Ratio de Sharpe	0,64	-0,69	0,38

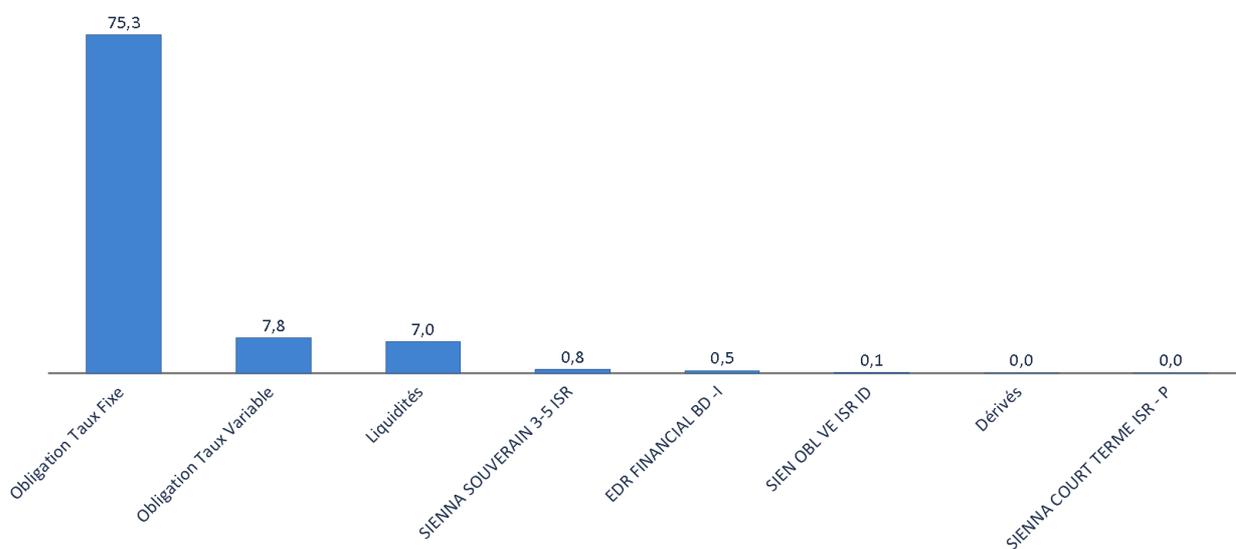
Allocation d'actifs



Répartition par support actions en % de l'actif



Répartition par support taux en % de l'actif



Principaux mouvements du fonds

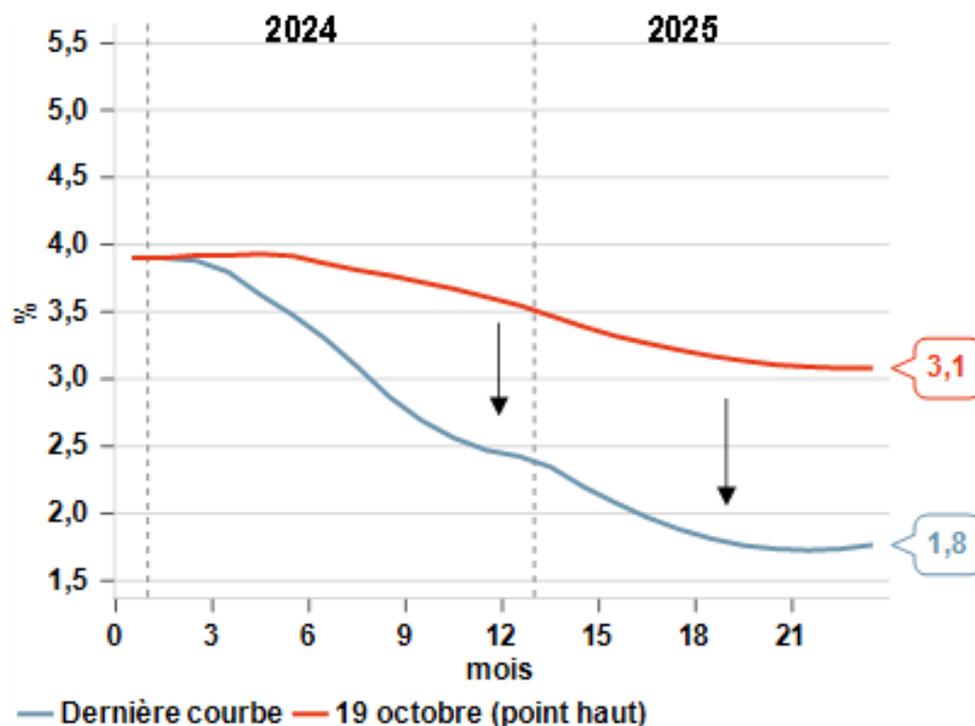
Achats				Ventes			
SIENNA MONETAIRE ISR A	FR0007081278	OPCVM	2 539 860	SIENNA MONETAIRE ISR A	FR0007081278	OPCVM	3 724 906
BTPS 3.8% 04/26 3Y	IT0005538597	Obligation	2 318 787	BTPS IT 0.4% 11/04/24	IT0005174906	Obligation	992 952
BTPS 1.75% 05/24 2Y	IT0005499311	Obligation	1 489 585	SIENNA OBLIG 1-3 ISR - A	FR0010738138	OPCVM	784 492
ESMTB 18/04/24 1Y	EU000A3JZSB4	Monétaire	1 284 701	WFC 0.5% 04/24 EMTN	XS1987097430	Obligation	593 040
BTF 02/05/24	FR0128071034	Monétaire	1 283 347	DODGE & COX WLDWD US	IE00B50MWL50	OPCVM	542 700
DBRI IE 0.1% 4/26	DE0001030567	Obligation	1 216 748	STK EUR			
BELGIUM 2.60% 06/24	BE0000332412	Obligation	1 203 536	MONETA MULTI CAPS	FR0010298596	OPCVM	529 416
SPAIN 0% 01/25	ES0000012F92	Obligation	1 145 835	MANDARINE OPPORTUNITES I	FR0010659797	OPCVM	506 683
BTPS 3.4% 03/25 2Y	IT0005534281	Obligation	990 762	BATSLN 1.125% 11/23	XS1664644710	Obligation	497 667
WFC 2.25% 5/23	XS0925599556	Obligation	811 961	KNFP FRN 01/36	FR0013398484	Obligation	457 150
				MANDARINE VALEUR -I	FR0010558841	OPCVM	418 577

Conjoncture économique

En dépit d'un contexte géopolitique toujours tendu, l'année 2023 a surtout été marquée par l'incertitude autour de l'évolution de la politique monétaire des banques centrales, entraînant des mouvements parfois violents dans un sens puis dans l'autre au gré des prises de parole de banquiers centraux et de l'orientation des statistiques économiques.

Ce n'est qu'en fin d'année que ces dernières ont confirmé que la tendance désinflationniste mondiale était bien engagée, allégeant ainsi la pression sur les banques centrales et permettant aux investisseurs de reprendre confiance dans la capacité de celles-ci à arrêter définitivement leur resserrement monétaire et envisager des baisses de taux directeurs en 2024.

Zone euro : anticipation par les investisseurs de l'évolution des taux directeurs



Sources : CIC Market Solutions

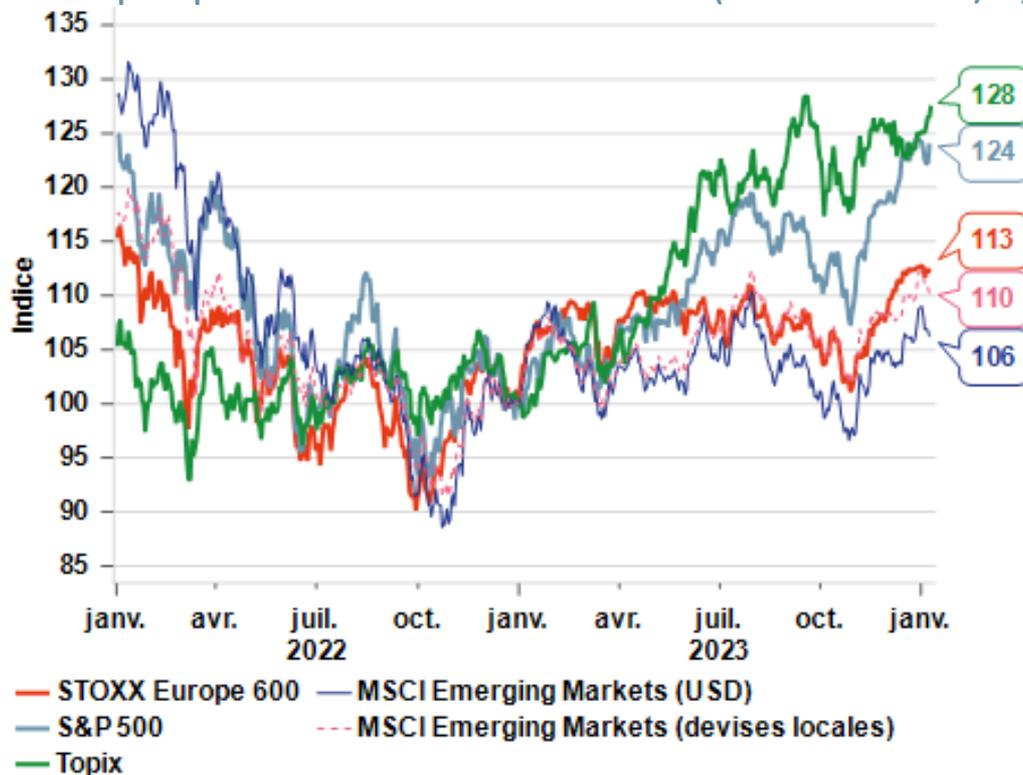
Alors que les taux souverains mondiaux avaient atteint des points particulièrement hauts, ce regain d'optimisme s'est traduit à partir de fin octobre par une rechute très rapide de ceux-ci (près de -100 pb pour finir l'année autour de 3,90% pour le taux à 10 ans américain et 2,0% pour l'équivalent allemand). Cette confiance s'est transmise aux indices actions leur permettant d'enregistrer de solides performances sur l'année civile et pour certains de battre des records historiques.

Au 31 décembre 2023, le S&P 500 a ainsi progressé de 24%, surperformant nettement les indices européens (+16% pour le Stoxx 600 et le CAC 40). L'Europe a notamment été ralenti par les difficultés de l'industrie allemande dues au ralentissement de la demande mondiale et à la crise énergétique, du durcissement des conditions financières de la BCE et de la baisse des dépenses publiques. Du côté américain, la politique de soutien budgétaire et l'utilisation par les ménages de l'épargne disponible a permis une plus grande résilience. En revanche, 2023 a aussi été marquée par de grandes difficultés en Chine : crise du secteur immobilier, consommation atone, inflation proche de zéro, avec comme conséquence de lourdes pertes pour les marchés d'actions locaux (Hang Seng -15%) qui contrastent avec le reste de leurs pairs internationaux.



Enfin, l'euro s'est globalement apprécié face au dollar (terminant à près de +4% à 1 € = 1,10 \$) principalement en raison du repli du billet vert causé par la prise en considération de la fin du resserrement monétaire de la Fed par les investisseurs.

Evolution des principaux indices actions en devises locales (rebasés à 100 le 01/01/2023)

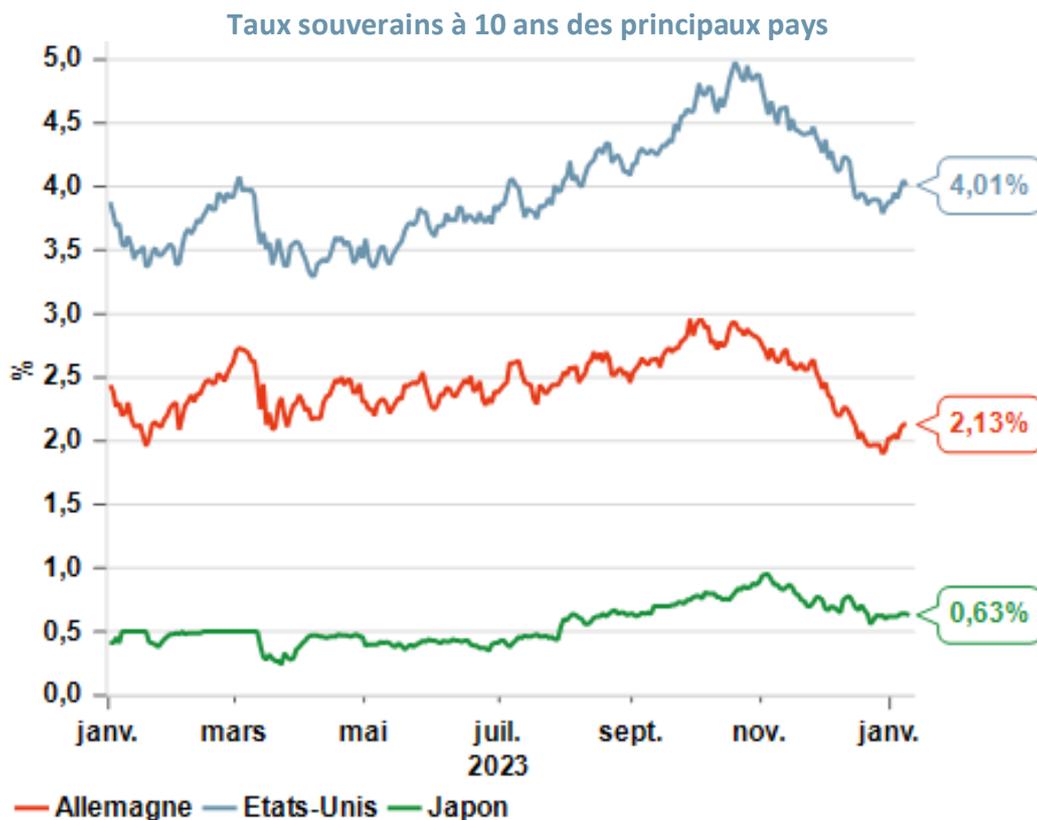


Sources : CIC Market Solutions

En **Zone Euro**, sur la première partie de l'année, la persistance des pressions inflationnistes a inquiété les investisseurs financiers et la BCE. Ceci s'est surtout reflété dans l'évolution de l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) et dans les hausses de salaires, contraignant la BCE à poursuivre le relèvement de ses taux directeurs. Le ralentissement de l'inflation s'est toutefois accéléré sur la deuxième partie de l'année (l'inflation totale passant de +8,6% en janvier en glissement annuel à +2,4% en novembre et la sous-jacente de +5,3% à +3,6%), notamment grâce à des effets de base favorable, la diffusion des conditions financières restrictives et le ralentissement de l'activité. La zone euro a en effet connu une croissance particulièrement faible cette année (-0,1% en rythme séquentiel au T3-2023 ; +0,1% au T2 et au T1), bien que les indicateurs économiques mieux orientés en fin d'année à l'instar des PMI laissent espérer que le creux conjoncturel est en train d'être dépassé.

Dans ce contexte, la BCE a pu laisser inchangés ses taux directeurs depuis sa réunion d'octobre (après 10 hausses consécutives, pour 450 points de base, jusqu'à 4% pour le taux de rémunération des dépôts) tout en accélérant la baisse de la taille de son bilan, via le non-réinvestissement des titres acquis dans la cadre du programme d'achat d'actifs historique (APP) et le remboursement des opérations de prêts à long terme des banques (TLTRO).

Ainsi, les taux souverains européens ont connu une année 2023 en deux temps : après une hausse significative lors de la phase de resserrement monétaire, ils ont finalement pu amorcer leur rechute à l'automne suite à la pause de la BCE, un mouvement entretenu par les attentes des investisseurs financiers concernant l'assouplissement monétaire à venir en 2024.



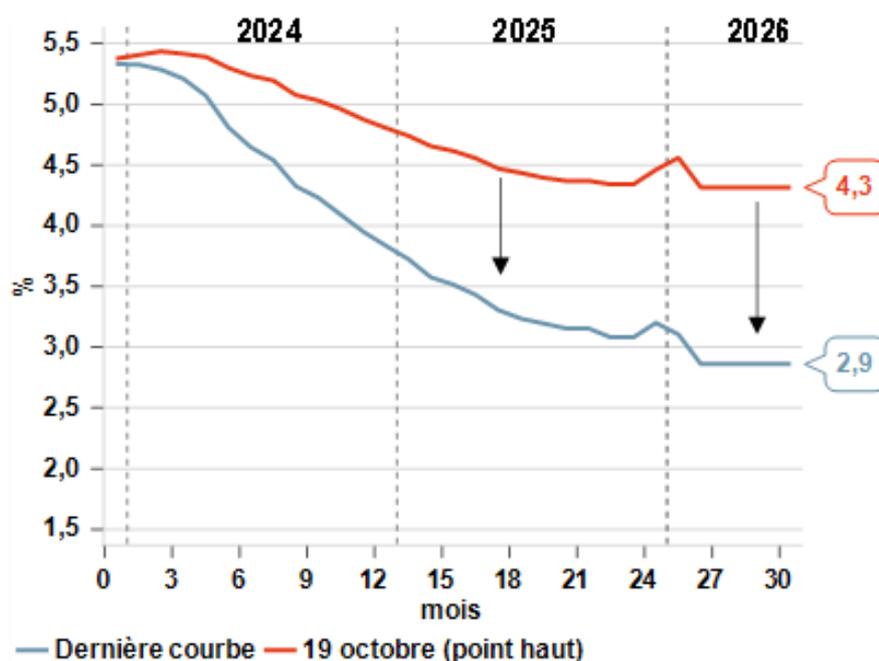
Sources : CIC Market Solutions

À l'échelle européenne, les États membres ont finalement réussi à s'accorder sur une réforme des règles budgétaires, qui, si elle maintient le seuil de déficit public à 3% du PIB et 60% de dette publique, octroie davantage de flexibilité aux États (en particulier grâce à l'introduction d'une période d'ajustement) pour réduire leur endettement total et en permettant de procéder à des investissements dans des secteurs clés que sont notamment la transition écologique, la défense ou le numérique. Enfin, l'année a été ponctuée par des événements politiques tels que l'arrivée en tête aux élections législatives des Pays-Bas du parti d'extrême-droite eurosceptique et en Espagne par le maintien du socialiste P. Sanchez au poste de Premier ministre. Ces éléments n'ont toutefois pas eu d'impact significatif sur les *spreads* de taux entre les pays cœur et les pays périphériques de la zone euro, lesquels se sont resserrés en tendance.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement à la **France**, la désinflation s'est poursuivie en 2023 (+3,7% sur un an en décembre en glissement annuel contre +6% en janvier) à l'image du reste de la zone euro, mais le resserrement monétaire et le contexte inflationniste ont eu des effets particulièrement délétères sur l'activité. La croissance économique s'est en effet contractée au 3^{ème} trimestre (-0,1% en rythme séquentiel par rapport au trimestre précédent) et les signes d'affaiblissement de la conjoncture française se sont multipliés en fin d'année (indices d'activité PMI toujours en territoire de contraction). Au début de l'année, l'agence de notation Fitch a dégradé la notation souveraine de la France de AA à AA- (la perspective passant de négative à stable) en raison de réserves relatives à la trajectoire des finances publiques et au contexte social qui a suivi la promulgation de la réforme des retraites. Enfin, le gouvernement a présenté son projet de loi de finances pour 2024, lequel prévoit un déficit à 4,4% du PIB en 2024 (vs 4,9% estimé en 2023), qui nécessitera l'émission de 285 MM€ de dette à moyen et long terme.

Aux **Etats-Unis**, la persistance de l'inflation, notamment dans les services et le logement a également poussé la banque centrale américaine à continuer de relever les taux directeurs jusqu'en juillet, portant la bande de fluctuation à 5-5,25%.

Etats-Unis : anticipation par les investisseurs de l'évolution des taux directeurs



Sources : CIC Market Solutions

La désinflation a pris de l'ampleur plus rapidement qu'en zone euro, l'indicateur PCE passant de +5,5% en janvier à +2,6% en novembre, permettant à la Fed de laisser ses taux inchangés depuis la réunion de septembre. En parallèle, la croissance américaine n'a cessé de surprendre par sa résilience (rebond du PIB à +4,9% en rythme séquentiel au T3), en particulier dans les services portés par la demande des ménages. Le marché de l'emploi a également été un facteur de soutien, en ne se normalisant que très graduellement (augmentation de l'offre de main d'œuvre mais créations d'emploi toujours supérieures à la normale, faible taux de chômage), ce qui n'a permis qu'un ralentissement seulement progressif des salaires (toujours proches de 4% en rythme annuel en fin d'année). Tout comme en Europe, les taux souverains américains ont connu une forte appréciation jusqu'à l'automne, en particulier pour les échéances de long terme (taux à 10 ans passant le seuil de 5% en octobre dernier) avant d'amorcer un repli généralisé et rapide depuis mi-octobre sur fond d'anticipations par les investisseurs financiers de nombreuses baisses de taux directeurs rapides par la Fed l'année prochaine grâce au ralentissement de l'inflation. Au-delà de pressurer le dollar à la baisse face aux principales devises, ceci a aussi largement contribué à la surperformance marquée des entreprises technologiques américaines, plus sensibles à la dynamique des taux, bien aidées aussi par l'engouement autour de la thématique « Intelligence Artificielle » qui s'est imposée comme un axe d'investissement fort en 2023. Soulignons que le mouvement de hausse des taux souverains au premier semestre a également été alimenté par les faillites des banques régionales et les craintes de défaut sur la dette souveraine dans un contexte de divergences fortes au sein du Congrès. Un accord sur le relèvement du plafond de la dette et des coupes budgétaires ont finalement été actés, permettant la reprise des émissions de dette sur le marché depuis juin, sans pour autant empêcher la dégradation par l'agence de notation Fitch de la notation souveraine américaine (« AAA » à « AA+ »). Les risques budgétaires sont d'ailleurs restés élevés au second semestre (aucun budget adopté à l'approche de la date de clôture de l'exercice fiscal 2023), nécessitant l'adoption d'un budget provisoire jusqu'à fin janvier 2024 afin d'éviter un *shutdown* (fermeture des services non essentiels de l'État).



En **Chine**, la reprise post réouverture de l'économie a largement déçu par son ampleur, se reflétant dans la faiblesse conjuguée de l'inflation (passée en territoire négatif) et de la consommation. Les fragilités structurelles ont continué de peser, à l'instar de la crise du secteur de l'immobilier et du niveau très élevé d'endettement public et privé, contraignant les autorités à maintenir leur soutien budgétaire et monétaire afin de s'assurer d'atteindre leur objectif de croissance de 5%. En outre, si les tensions géopolitiques avec les Etats-Unis se sont amplifiées sur la première partie de l'année (guerre en Ukraine et soupçons d'espionnage), la rencontre en novembre entre les dirigeants Xi Jinping et Joe Biden pour la première fois depuis un an a marqué une relative stabilisation de la relation entre les deux géants. S'agissant des autres **pays émergents**, le reflux de l'inflation, notamment sous-jacente, a permis à certaines banques centrales d'entamer la baisse des taux directeurs dès 2023, à l'instar de la banque centrale du **Brésil**.

L'année a encore été très volatile sur les marchés des **matières premières**, en particulier pour les cours du pétrole qui ont temporairement atteint des points hauts à près de 100 \$/b cet été suite à l'entrée en vigueur de coupes de production volontaires de l'Arabie saoudite mais aussi grâce à la résilience de la demande américaine et des importations chinoises. Le Brent n'est toutefois pas parvenu à se maintenir autour de ces niveaux et a rechuté vers 78 \$/baril, pénalisé par la perte de crédibilité de l'OPEP+ du fait des dissensions entre les membres quant à une réduction additionnelle de la production. De leur côté, les cours du gaz se sont repliés (à 35 €/MWh en fin d'année) profitant de la poursuite de la baisse de la consommation grâce à des températures anormalement élevées lors de la saison hivernale et d'un approvisionnement encore abondant en Gaz Naturel Liquéfié. Par ailleurs, les tensions géopolitiques, notamment en Ukraine, et les risques climatiques ont alimenté la volatilité de certaines denrées alimentaires, mais l'indice FAO des matières premières a ralenti globalement en 2023. Ces mêmes tensions, et plus particulièrement la guerre entre Israël et le Hamas, ont amené en fin d'année les rebelles Houthis à attaquer des navires commerciaux en Mer Rouge, forçant les transporteurs à contourner l'Afrique, ce qui augmente sensiblement les coûts dans le **fret maritime**.

Enfin, l'**Or** a poursuivi sa hausse entamée en 2022 et s'échangeait à 2075 \$/once (+8%) en fin d'année, s'imposant ainsi comme une valeur refuge face aux bouleversements géopolitiques mais profitant aussi de l'accroissement significatif des achats de banques centrales dans leur volonté de réduire leur détention de dollars.

Les Marchés Actions

Aux inquiétudes de 2022 ont succédé les espoirs de 2023. Le ralentissement de l'inflation, la bonne tenue de la croissance économique, la solidité des résultats des entreprises et les espoirs de baisse des taux expliquent l'optimisme qui a soufflé cette année. Le MSCI EMU Net Return affiche une progression de 18,78% sur l'ensemble de l'exercice. Ni les conflits en Ukraine et au Proche-Orient, ni les tensions latentes entre les US et la Chine, ni les faillites bancaires (SVB aux Etats-Unis, Crédit Suisse en Europe) ni même les difficultés de l'immobilier et de l'économie en Chine n'ont gâché la fête. Ainsi, un certain nombre d'indices (Dow Jones, Dax, CAC 40) auront battu des records historiques.

De nombreux thèmes auront animé l'année : l'intelligence artificielle générative, l'IRA aux Etats-Unis, les conflits géopolitiques ou encore celui des médicaments coupe-faim. Le plus important aura été sans conteste celui de l'inflation et de l'orientation restrictive des politiques monétaires visant à la combattre de manière efficace. À ce titre, la réunion du FOMC de décembre a été un point d'orgue. Jerome Powell a laissé entendre que la FED serait prête à ajuster les taux directeurs à la baisse avant que l'inflation n'atteigne 2% et avant que la récession ne sévise. Cela a largement contribué à renforcer la probabilité d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine et une prolongation du cycle. La BCE n'est pas allée aussi loin dans son discours mais les investisseurs anticipent désormais des baisses de taux aussi en Europe en 2024.

La vraie déception de 2023 restera la Chine. Après une politique anti-COVID particulièrement longue et répressive, les investisseurs s'attendaient à une réouverture dynamique de l'économie. Freinée par la faiblesse de la consommation et les difficultés du secteur immobilier, il n'en a rien été. Avec une Europe plus dépendante de la Chine que ne le sont les Etats-Unis, la faiblesse toute relative du pays a impacté négativement les résultats des entreprises européennes. Notons que les minières européennes ont à ce titre souffert puisque la faiblesse de la Chine a tiré à la baisse le prix des principaux métaux, à l'exception le minerai de fer.



Sur l'année, le MSCI EMU Net Return affiche donc une progression de 18,78%. Cette performance s'est établie en 3 temps. Une phase très haussière de janvier à fin juillet alors que les sociétés n'ont cessé de publier de bons résultats dans un contexte macroéconomique plus porteur qu'initialement anticipé, en particulier aux Etats-Unis. Dans un second temps, de fin juillet à fin octobre, une phase de correction s'est opérée, effaçant la majeure partie des gains annuels. Les taux longs ont en effet remonté suite à la publication de chiffres d'inflation encore trop éloignés des cibles espérées par les banques centrales. Enfin, les mois de novembre et décembre ont vu un puissant mouvement haussier de fin d'année, grâce à des chiffres d'inflation clairement plus bas qu'attendus et à un début de changement de discours des banques centrales laissant entrevoir les premières baisses de taux dans le courant de 2024.

En termes de tailles de capitalisation, les très grandes capitalisations affichent une légère surperformance par rapport au reste du marché, l'Euro Stoxx 50 progressant de 19,19% sur l'année. A l'inverse, les petites et moyennes capitalisations restent en retrait et continue de sous-performer, malgré une décote de valorisation historiquement élevée.

En termes de secteurs, la technologie, surtout, à l'image d'ASM International qui progresse de 99,4%, et l'industrie, au travers de la construction et de la défense notamment, affichent les meilleures performances annuelles. À l'opposé, la santé, les utilities ou encore l'énergie présentent les moins bonnes performances. Après une période COVID riche pour ces trois segments, la normalisation des stocks pour la santé ou bien la normalisation du prix de l'électricité et du pétrole expliquent en grande partie leur sous-performance.

Enfin, en termes de style, après une année 2022 marquée par la surperformance de la *value*, la croissance affiche une hausse légèrement plus forte en 2023.

Les Marchés Taux

Au premier trimestre 2023, les banques centrales ont poursuivi leur cycle de resserrement monétaire. La BCE a augmenté de 50 bps ses taux directeurs en février et en mars pour positionner son principal taux directeur à 3%. Aux Etats-Unis, le rythme était désormais plus modéré, avec deux hausses de 25 bps. Le pic d'inflation semblait dépassé mais l'inflation sous-jacente accélérât toujours. Par ailleurs, la zone euro semblait éviter la récession dans un contexte économique favorable marqué par la réouverture économique de la Chine. Les deux premiers mois de l'année étaient donc bénéfiques aux actifs risqués et ont vu les spreads de crédit se resserrer. En mars, une banque régionale américaine, la Silicon Valley Bank, a fait faillite en raison d'une perte liée à une moins-value sur son portefeuille obligataire. Le cycle agressif de hausse des taux faisait sa première victime. Outre ses répercussions sur d'autres banques régionales américaines (First Republic, Signature Bank), cette crise va entraîner la chute de Crédit Suisse. Les banques centrales ont promptement réagi (reprise de SVB, garantie des dépôts, mise en place de facilités de crédit) et ont réussi à éteindre l'incendie. Suite à cette crise, qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur l'économie mondiale via l'octroi de crédits, le marché anticipait que le cycle de hausse des taux était désormais terminé aux Etats-Unis et serait limité à 50 bps en Europe. Le taux à 10 ans allemand, après avoir atteint 2.75% début mars s'inscrivait à 2,29% fin mars. Les spreads de crédit terminaient le trimestre sur les niveaux de début d'année. Ils abandonnaient donc le resserrement des deux premiers mois de l'année mais limitaient les dégâts.

Au deuxième trimestre 2023, les banques centrales ont continué d'insister sur les pressions inflationnistes alors que l'inflation confirmait une tendance à la décélération. Ainsi, la BCE a monté ses taux pour un total cumulé de 75 bps malgré le ralentissement économique. De plus, La BCE a repris plus de 400 milliards d'euros de liquidités via les TLTRO. Aux Etats-Unis, l'imbroglio du relèvement du plafond de la dette a finalement trouvé une issue permettant au Trésor d'éviter un 'shutdown' de l'administration. La Fed a monté ses taux à deux reprises durant le trimestre tout en initiant le principe de pause entre les hausses. Aux Etats-Unis, alors que la hausse des prix demeurait malgré tout assez forte, la conséquente épargne accumulée par les ménages durant l'ère covid commençait à se tarir et les défauts sur les prêts automobiles, ainsi que sur les cartes de crédit se redressaient. En Chine, la reprise tant attendue n'a finalement pas eu lieu. Le Politburo s'est réuni en sommet pour étudier les pistes de relance alors que les firmes étrangères quittent le pays ou arrêtent d'y investir, le fruit du passage de 'mondialisation' à 'régionalisation'. Les PMI étaient dorénavant en dessous de 50 points dans l'industrie et les services semblaient en lente expansion alors que la consommation faiblissait. À l'aube de l'été, l'activité ainsi que la dynamique des prix flanchaient aussi bien en Asie qu'en Europe tandis que les Etats-Unis continuaient à faire cavalier seul.

Dans ce contexte, les taux longs en zone euro ont évolué dans un range étroit dans un environnement de faible volatilité. Le marché des obligations privées s'est bien tenu, les spreads de crédit étant globalement stables.



Durant le troisième trimestre 2023, la baisse de l'inflation s'est poursuivie mais cette dernière est restée à des niveaux trop éloignés des cibles des banques centrales, c'est-à-dire supérieure à 4% en Europe et à 3% aux Etats-Unis. Les banques centrales ont donc logiquement poursuivi leur cycle de hausse des taux. En Europe, la BCE a monté deux fois ses taux directeurs de 25 bps en juillet et en septembre pour fixer le taux de refinancement à 4,5%. Aux Etats-Unis, une hausse unique a eu lieu en juillet, de 25 bps pour les fixer à 5,5%. La FED a alors indiqué qu'elle devenait « data dependant » laissant augurer la fin de son cycle de hausse des taux. Durant l'été, dans un contexte d'inflation en baisse mais de façon modérée et de chiffres économiques résistants, en particulier aux Etats-Unis, les taux longs sont restés sous pression haussière. Le taux 10 ans américain a ainsi dépassé les 4,50% en septembre revenant ainsi à ses niveaux d'avant la crise des subprimes. En Europe, le taux 10 ans allemand est passé de 2,47% à 2,84%. Face à des conditions de financement plus restrictives, les actifs risqués ont souffert et les obligations privées sous-performé. La déception macroéconomique est à chercher du côté de la Chine dont le redémarrage est resté décevant pénalisé par la lourde chute de son marché immobilier.

Le dernier trimestre de 2023 a été marqué par une nette détente des conditions de financement. Si la croissance est restée solide aux Etats-Unis, l'économie européenne s'est contractée comme l'indiquait des PMI inférieurs à 50 que ce soit pour le secteur manufacturier ou les services. Dans le même temps, l'inflation s'inscrivait résolument à la baisse dans toute ses composantes : 3,1% aux Etats-Unis et 2,4% en Europe en novembre. Cela a permis aux banquiers centraux de tenir un discours plus optimiste lors de leur dernière réunion de l'année en décembre. Le combat contre cette dernière semblant remporté, le marché s'est focalisé sur les futures baisses de taux à venir en 2024 ce qui a entraîné une nette détente des conditions de financement. Sur ce point, les anticipations de baisse nous ont semblé exagérées. Les membres de la Fed tablaient sur trois baisses des taux en 2024 et le marché sur au moins six baisses. En Europe, bien que la BCE ait accéléré l'arrêt des achats d'obligations (PEPP), le marché anticipait également un « pivot » rapide de la politique monétaire. Les taux 10 ans allemand perdait plus de 80 bps et s'inscrivait à 2,02% fin décembre. Parallèlement, l'euphorie gagnait les actifs risqués avec un net resserrement des spreads de crédit et du spread de l'Italie contre Allemagne.



Le Mot du gérant

Aux inquiétudes de 2022 ont succédé les espoirs et 2023 commence avec plusieurs éléments positifs : la réouverture de la Chine, la décélération de l'inflation, la solidité des résultats des entreprises, ... Mais, très rapidement, l'incertitude et les risques réapparaissent : les conflits en Ukraine et au Proche Orient, les difficultés de l'immobilier et de l'économie en Chine, le ralentissement de l'activité mondiale, les décisions et les discours des banquiers centraux, une crise bancaire, ...

Malgré des hauts et des bas, la grande majorité des classes d'actifs termine avec de très belles performances. Un certain nombre d'indices actions (Dow Jones, DAX, CAC 40) vont battre des records historiques. Le marché de taux finit dans le vert, après le rallye du dernier trimestre porté par la perspective de la fin du cycle de hausse des taux des banques centrales. Le taux 10 ans allemand baisse sur le dernier mois de 0,50% et termine à 2,0%, mais l'amplitude globale sur l'année atteint plus de 1%.

Un des thèmes les plus importants de l'année aura été sans conteste celui de l'inflation et de l'orientation restrictive des politiques monétaires visant à la combattre de manière efficace. Ce changement dans les politiques des banques centrales, initié depuis 2022, a permis de normaliser les rémunérations proposées par les émetteurs monétaires. Elles sont désormais, non seulement positives, mais aussi attractives. Ainsi, L'ESTR (indice standard des fonds monétaires) va afficher des rendements de 3,2 % en moyenne, pour finir sur des niveaux de 3.9 % (1,9% en début de période).

Dans ce contexte de volatilité, nous sommes restés prudents. Au gré des remboursements, nous avons continué d'investir sur des maturités courtes et nous avons privilégié celles de moins de 1 an. La sensibilité du fonds finit ainsi sur des niveaux de 0,7.

Nous investissons sur des titres obligataires courts, à la fois fixes et variables.

Les principaux émetteurs retenus sont d'abord des titres d'Etats, avec une préférence pour les pays du sud de l'Europe, encore protégés par les politiques de la BCE, puis le secteur bancaire européen et les grandes entreprises. Avec la remontée des rémunérations, nous préférons investir sur les états et sur les entreprises les mieux notées. Nous diversifions les secteurs et les zones géographiques.

Nous maintenons les investissements que nous détenions sur des obligations d'états émergents bien notés, des obligations à haut rendement (High Yield) mais nous n'investissons pas de nouveau. Dans la même logique, nous gardons quelques positions sur de la dette subordonnée mais nous restons prudents en privilégiant les émetteurs de bonne qualité, avec une faible sensibilité aux mouvements de taux (call court).

La **poche actions**, composée exclusivement d'OPC, contribue très positivement à la performance.

Même si aucun titre n'affiche de performances négatives, l'exposition aux pays émergents nous coûte. Les meilleurs contributeurs à la performance sont en effet les actions de croissance et de qualité de la zone Euro ou les actions US, qui réalisent une belle progression.

Sur la période, certains fonds se comportent moins bien que leur marché de référence, nous renforçons alors les ETF qui répliquent la performance des indices et allégeons les fonds externes.

Nous vendons notre exposition aux pays asiatiques que nous détenions en diversification. Elles ont tendance à sous performer et nous décidons de nous séparer de ces titres en attendant plus de visibilité.

En fin d'année le fonds affiche une performance positive provenant à la fois de la poche taux et de la poche actions.



Autres informations

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'OPC ne prend pas, simultanément, en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).

La politique de la société de gestion en matière de critères ESG est disponible sur le site internet <https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires>.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires

Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution.

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIMF, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2023 :

- Effectif moyen de SIENNA GESTION : 70,58 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 5 530 132,10 €
- Rémunération annuelle brute variable : 894 640,00 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 29
- Rémunération annuelle brute et variable agréée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 2 153 129,13 €



En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 16 personnes en 2022 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.

SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil de Surveillance et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil de Surveillance décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.



Effet de levier

L'effet de levier du FCP au sens de l'article 109 du Règlement délégué n°231/2013 est le suivant au (31/12/2023) :

- suivant la méthode brute : 104%,
- suivant la méthode de l'engagement : 106%.

Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la réglementation SFDR

« Le fonds adopte la classification article 6 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). La prise en compte du risque de durabilité tel que défini dans le Règlement précité, ainsi que des principales incidences négatives des décisions d'investissement de la Société de gestion sur les facteurs de durabilité (en matière d'environnement, de questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption) n'apparaissent pas adaptés au regard de l'objectif de gestion et du processus d'investissement du Fonds. En effet, le fonds ne vise pas un objectif d'investissement durable et sa stratégie d'investissement ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales au sens des articles 8 et 9 du règlement européen précité. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. La prise en compte du risque de durabilité ne semble pas pertinente au regard de la stratégie d'investissement du fonds ».

Investissements durables

« Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental ».



Politique d'engagement actionnariat

En conformité avec l'article L. 533-22 du code monétaire et financier, le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables sur son site internet : Sienna-gestion.com.



Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 29/12/2023 est égal à 0,88 % de l'actif net.

Actif moyen

	I	P	Total
Actif net moyen	51 913 794,89	11 126 772,08	63 040 566,97



ETATS FINANCIERS



SIENNA UNO

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

SIENNA UNO
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
SIENNA GESTION
18 rue de Courcelles
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale SIENNA UNO relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2024.03.26 18:33:28 +0100



BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	54 559 353,37	73 009 914,87
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	46 477 745,37	66 396 379,86
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	46 477 745,37	66 396 379,86
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	2 569 136,80	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	2 569 136,80	0,00
Titres de créances négociables	2 569 136,80	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	5 497 671,20	6 613 535,01
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 497 671,20	6 613 535,01
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	14 800,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	14 800,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	28 261,05	21 858,18
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	28 261,05	21 858,18
COMPTES FINANCIERS	1 338 366,63	996 892,06
Liquidités	1 338 366,63	996 892,06
TOTAL DE L'ACTIF	55 925 981,05	74 028 665,11

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	55 198 737,94	73 225 024,35
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-496 190,53	-302 104,94
Résultat de l'exercice (a,b)	1 193 396,39	1 086 152,51
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	55 895 943,80	74 009 071,92
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	14 800,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	14 800,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	14 800,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	15 237,25	19 593,19
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 237,25	19 593,19
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	55 925 981,05	74 028 665,11

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0324	4 261 800,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	55 466,52	1 686,62
Produits sur actions et valeurs assimilées	25 200,00	11 954,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 497 212,20	1 292 809,38
Produits sur titres de créances	0,00	-321,82
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	752,25	0,00
TOTAL (1)	1 578 630,97	1 306 128,70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	11 145,13
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	11 145,13
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 578 630,97	1 294 983,57
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	209 830,76	236 453,52
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 368 800,21	1 058 530,05
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-175 403,82	27 622,46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 193 396,39	1 086 152,51

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FIA ;
- des commissions de mouvement facturées au FIA ;
- une part du revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Part P :

Frais facturés		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière (*)	Actif net hors OPC MHGA	0.75 % maximum l'an (Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		
3	Frais indirects maximum (**) (Commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant
		Frais de gestion	Actif net 0.5 % maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)	Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*) (***)	Actif net	La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance du FCP et celle de son indice de référence l'ESTR capitalisé Jour

(*) Depuis la révocation de l'option de la TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1^{er} du CGI.

(**) Ces frais sont liés à l'investissement du fonds en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information.

Part I :

Frais facturés		Assiette	Taux barème			
			Tranche	Plancher	Plafond	Taux
1	Frais de gestion financière (*)	Actif net hors OPC MHGA	T1	0.00€	100 000 000.00€	0.25 %
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		T2	100 000 001.00€	-	0.15 %
(Incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée).						
3	Frais indirects maximum (**) (commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant			
		Frais de gestion	Actif net	0.5 % maximum l'an		
4	Commissions de mouvement (*)	Néant	Néant			
5	Commission de surperformance (*)	Actif net	0,20 % maximum l'an de l'actif net selon le calcul suivant : La commission de surperformance représentera 20 % de la différence entre la performance du FCP et celle de son indice de référence l'ESTER capitalisé Jour + 0,50 %			

(*) Depuis la révocation de l'option de la TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1^{er} du CGI.

(**) Ces frais sont liés à l'investissement du fonds en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance de l'**Actif net du Fonds** (1) et celle de son **Indicateur de Référence** (2) appréciées sur une **Période de Référence** (3).

- (1) **L'Actif net du Fonds** correspond pour chaque catégorie de part à la valorisation des actifs détenus par le Fonds selon les règles décrites dans le prospectus du Fonds et après prise en compte des frais courants de la catégorie de part.
- (2) **L'Indicateur de Référence** du Fonds correspond à l'ESTR capitalisé.
Les performances passées de l'Indicateur de Référence sont disponibles via le lien <https://hga.humanis.com/nos-solutions-dinvestissement>
- (3) **La Période de Référence** correspond à la période au cours de laquelle la performance de l'Actif net du Fonds est mesurée et comparée à celle de son Indicateur de Référence.
Cette Période de Référence est d'une durée d'un an minimum, adossée à l'exercice comptable du Fonds clôturant le dernier jour de bourse du mois de décembre.

A compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022, toute sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à son Indicateur de Référence constatée à la date de clôture d'un exercice devra être compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Ainsi, la Période de Référence pourra être prolongée dans la limite de 5 ans.

A la clôture de l'exercice du Fonds :

- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est supérieure à celle de son Indicateur de Référence (après compensation d'éventuelles sous-performances passées)**, la commission de surperformance sera égale à 20 % de la différence entre ces deux valeurs.
Cette différence fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de chaque valeur liquidative du Fonds. En cas de sous-performance de l'Actif net du Fonds par rapport à celle de son Indicateur de Référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée dans les mêmes proportions par une reprise sur provision.
En cas de rachats, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.
Hormis les rachats, la commission de surperformance est payée à la société de gestion à la date de clôture de l'exercice du Fonds.
- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est égale à celle de son Indicateur de Référence**, la commission de surperformance sera nulle.
- **Si la performance de l'Actif net du Fonds est inférieure à celle de son Indicateur de Référence**, la sous-performance de l'exercice concerné sera reportée sur les exercices suivants jusqu'à ce qu'elle soit compensée, dans la limite de 5 ans.

La sous-performance d'un exercice, non rattrapée à l'issue d'une Période de Référence de 5 ans, sera abandonnée (non reportée sur l'exercice suivant).

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de la même Période de Référence de 5 ans et qu'elle n'est pas rattrapée à l'issue de cette Période, une nouvelle Période de Référence de 5 ans maximum s'ouvrira à compter de la nouvelle année de sous-performance.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts SIENNA UNO "I	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts SIENNA UNO "P	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	74 009 071,92	76 127 775,82
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 190 944,00	55 531 393,98
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-21 862 464,45	-54 801 856,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	807 940,43	668 840,01
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 399 146,15	-989 303,48
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	40 800,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-2 867,08	-2 332,60
Différences de change	-20 453,32	89 725,04
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 748 518,24	-3 673 700,59
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	631 240,11	-1 117 278,13
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 117 278,13	-2 556 422,46
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	14 800,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	14 800,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 368 800,21	1 058 530,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	55 895 943,80	74 009 071,92

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	2 973 381,98	5,32
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 577 713,79	6,40
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	39 926 649,60	71,43
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	46 477 745,37	83,15
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	2 569 136,80	4,60
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	2 569 136,80	4,60
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	4 261 800,00	7,62
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	4 261 800,00	7,62

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	39 926 649,60	71,43	0,00	0,00	3 577 713,79	6,40	2 973 381,98	5,32
Titres de créances	2 569 136,80	4,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 338 366,63	2,39
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	4 261 800,00	7,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	7 859 289,53	14,06	23 356 027,38	41,78	14 458 512,99	25,87	0,00	0,00	803 915,47	1,44
Titres de créances	0,00	0,00	2 569 136,80	4,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 338 366,63	2,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	4 261 800,00	7,62	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	821 342,31	1,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	1 228,45
	Dépôts de garantie en espèces	27 032,60
TOTAL DES CRÉANCES		28 261,05
DETTES		
	Frais de gestion fixe	15 085,65
	Autres dettes	151,60
TOTAL DES DETTES		15 237,25
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		13 023,80

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part SIENNA UNO "I		
Parts souscrites durant l'exercice	103 000,000	1 190 944,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1 765 895,000	-20 405 658,39
Solde net des souscriptions/rachats	-1 662 895,000	-19 214 714,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 851 020,000	
Part SIENNA UNO "P		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-112 380,000	-1 456 806,06
Solde net des souscriptions/rachats	-112 380,000	-1 456 806,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	772 588,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part SIENNA UNO "I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA UNO "P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts SIENNA UNO "I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	128 710,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	1 413,09
Parts SIENNA UNO "P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	82 842,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	309,50

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			489 510,91
	FR0010970095	SIENNA COURT TERME ISR "P	522,46
	FR0013197522	SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "ID	46 598,45
	FR0007457114	SIENNA SOUVERAIN 3-5 ISR	442 390,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			489 510,91

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 193 396,39	1 086 152,51
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 193 396,39	1 086 152,51

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA UNO "I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 016 853,90	969 093,72
Total	1 016 853,90	969 093,72

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA UNO "P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	176 542,49	117 058,79
Total	176 542,49	117 058,79

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-496 190,53	-302 104,94
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-496 190,53	-302 104,94

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA UNO "I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-406 050,70	-256 191,16
Total	-406 050,70	-256 191,16

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA UNO "P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-90 139,83	-45 913,78
Total	-90 139,83	-45 913,78

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	73 216 480,45	79 852 686,96	76 127 775,82	74 009 071,92	55 895 943,80
Parts SIENNA UNO "I en EUR					
Actif net	62 828 182,46	68 086 371,40	62 982 051,67	62 820 064,88	45 758 777,34
Nombre de titres	5 440 270,000	5 835 270,000	5 308 270,000	5 513 915,000	3 851 020,000
Valeur liquidative unitaire	11,548	11,668	11,864	11,393	11,882
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,01	-0,05	-0,01	-0,04	-0,10
Capitalisation unitaire sur résultat	0,15	0,15	0,13	0,17	0,26
Parts SIENNA UNO "P en EUR					
Actif net	10 388 297,99	11 766 315,56	13 145 724,15	11 189 007,04	10 137 166,46
Nombre de titres	797 517,000	898 113,000	993 464,000	884 968,000	772 588,000
Valeur liquidative unitaire	13,025	13,101	13,232	12,643	13,121
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,01	-0,06	-0,02	-0,05	-0,11
Capitalisation unitaire sur résultat	0,12	0,13	0,06	0,13	0,22

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	EUR	700 000	860 211,44	1,54
EON SE 0.0% 28-08-24 EMTN	EUR	300 000	292 681,86	0,52
VOLKSWAGEN BANK 1.875% 31-01-24	EUR	300 000	304 586,75	0,54
TOTAL ALLEMAGNE			1 457 480,05	2,60
BELGIQUE				
BGB 2.6 06/22/24	EUR	1 200 000	1 211 158,32	2,17
ELIA SYS 1.375% 27-05-24 EMTN	EUR	200 000	199 612,83	0,36
EUROPEAN UNION 0.8% 04-07-25	EUR	500 000	487 157,92	0,87
TOTAL BELGIQUE			1 897 929,07	3,40
CANADA				
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO 0.5% 30-04-24	EUR	200 000	198 415,96	0,36
CAN IMP BK 0.375% 03-05-24	EUR	500 000	495 254,81	0,89
ROYAL BANK OF CANADA 0.125% 23-07-24	EUR	500 000	489 898,82	0,87
TORONTODOMINION BANK THE 0.375% 25-04-24	EUR	300 000	297 438,20	0,53
TOTAL CANADA			1 481 007,79	2,65
CHILI				
REPU DU CHIL 1.625% 30-01-25	EUR	400 000	397 782,36	0,71
TOTAL CHILI			397 782,36	0,71
COREE DU SUD				
THE EXP IMP KOREA 0.375% 26-03-24	EUR	100 000	99 407,81	0,18
TOTAL COREE DU SUD			99 407,81	0,18
DANEMARK				
DANSKE BK 1.625% 15-03-24 EMTN	EUR	300 000	302 479,26	0,54
TOTAL DANEMARK			302 479,26	0,54
ESPAGNE				
BANCO NTANDER 3.75% 16-01-26	EUR	500 000	522 533,10	0,94
BANKIA 0.875% 25-03-24	EUR	500 000	499 950,51	0,88
BBVA 0.75% 04-06-25 EMTN	EUR	600 000	581 174,26	1,04
ROYAUME D'ESPAGNE 1.8% 30/11/2024 IND	EUR	1 300 000	1 616 442,70	2,89
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-01-25	EUR	1 200 000	1 161 506,74	2,08
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.069% 05-02-24	EUR	300 000	302 170,05	0,54
TOTAL ESPAGNE			4 683 777,36	8,37
ETATS-UNIS				
BAC 2 3/8 06/19/24	EUR	400 000	402 195,81	0,72
DHR 1.7 03/30/24	EUR	400 000	402 934,87	0,72
GOLD SACH GR 1.375% 15-05-24	EUR	400 000	399 712,26	0,71
IBM INTL BUSINESS MACHINES 0.875% 31-01-25	EUR	662 000	648 820,81	1,16
JPM CHASE 0.625% 25-01-24 EMTN	EUR	500 000	501 902,77	0,89
KELLOGG 1.0% 17-05-24	EUR	200 000	199 064,00	0,36
KELLOGG 1.25% 10-03-25	EUR	200 000	197 087,57	0,35
THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.125% 01-03-25	EUR	500 000	481 505,42	0,87
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.625% 21-11-24	EUR	300 000	292 210,01	0,52
VERI COMM 1.625% 01-03-24	EUR	500 000	504 917,93	0,91
VIATRIS 2.25% 22-11-24	EUR	400 000	394 232,02	0,71

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL ETATS-UNIS			4 424 583,47	7,92
FINLANDE				
RFGB 0 09/15/24	EUR	500 000	489 085,63	0,87
TOTAL FINLANDE			489 085,63	0,87
FRANCE				
BFCM(BQUE FEDER.CREDIT M 3.0% 21/05/2024	EUR	600 000	608 788,68	1,09
BNP PAR 1.0% 27-06-24 EMTN	EUR	400 000	396 509,27	0,71
BPCE 3% 19/07/24 EMTN	EUR	500 000	504 337,57	0,90
BQ POSTALE 1.0% 16-10-24 EMTN	EUR	300 000	294 255,95	0,53
CAPGEMINI SE 1.0% 18-10-24	EUR	400 000	392 093,75	0,70
CARRE 0.75% 26-04-24 EMTN	EUR	400 000	398 226,60	0,71
CARREFOUR BQ 0.107% 14-06-25	EUR	400 000	381 572,08	0,69
COFACE S A E 4.125% 27-03-24	EUR	200 000	206 287,50	0,37
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 0.625% 15-03-24	EUR	300 000	299 518,19	0,53
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN E3R+0.2% 18-07-24	EUR	300 000	302 794,64	0,54
COVIVIO SA 1.625% 17-10-24	EUR	200 000	196 700,84	0,35
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25% 31-05-24	EUR	400 000	398 586,62	0,71
DASSAULT SYSTMES 0.0% 16-09-24	EUR	600 000	584 638,10	1,05
EDF 4.625% 09-24	EUR	300 000	305 902,73	0,54
ESSILORLUXOTTICA 0.25% 05-01-24	EUR	200 000	200 456,29	0,36
FNAC DARTY 1.875% 30-05-24	EUR	300 000	298 070,94	0,53
FORVIA 2.625% 15-06-25	EUR	400 000	393 798,49	0,71
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-25	EUR	700 000	676 112,98	1,21
HSBC CONTINENTAL EUROPE 0.25% 17-05-24	EUR	300 000	296 288,93	0,53
I 2.0% 10-12-24 EMTN	EUR	300 000	294 660,97	0,52
IDF 3.625% 27/03/24	EUR	300 000	307 992,81	0,55
ILIAD 1.5% 14-10-24	EUR	200 000	196 742,91	0,35
JCDECAUX 2.0% 24-10-24	EUR	300 000	296 490,17	0,53
LVMH MOET HENNESSY 0.0% 11-02-24	EUR	500 000	497 947,79	0,89
ORANGE 3.125% 01/24	EUR	300 000	309 180,36	0,56
OSEOFI 2 1/2 05/25/24	EUR	200 000	202 000,92	0,36
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	300 000	297 622,18	0,53
PSA BANQUE FRANCE 0.625% 21-06-24	EUR	600 000	592 763,95	1,06
SODEXO 0.5% 17-01-24	EUR	300 000	301 070,25	0,54
SUEZ 1.75% 10-09-25 EMTN	EUR	300 000	294 473,46	0,53
THALES 0.875% 19-04-24 EMTN	EUR	400 000	398 859,25	0,72
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	800 000	803 915,47	1,44
VIVENDI 0.875% 18-09-24 EMTN	EUR	500 000	491 119,44	0,88
TOTAL FRANCE			12 419 780,08	22,22
IRLANDE				
JOHNSON CONTROLS INTL 1.375% 25-02-25	EUR	400 000	393 803,53	0,70
RYANAIR 2.875% 15-09-25 EMTN	EUR	300 000	299 902,53	0,54
TOTAL IRLANDE			693 706,06	1,24
ISRAEL				
ISRAEL 2 7/8 01/29/24	EUR	400 000	410 244,16	0,73
TOTAL ISRAEL			410 244,16	0,73
ITALIE				
BUONI 3.75% 01/09/2024	EUR	500 000	507 167,60	0,91

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ENI 1.0% 14-03-25 EMTN	EUR	400 000	391 744,02	0,70
INTE 1.375% 18-01-24 EMTN	EUR	300 000	303 621,53	0,54
ITALIE 4.50% 03/24	EUR	750 000	762 290,18	1,36
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.4% 11-04-24	EUR	500 000	496 727,84	0,89
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.75% 30-05-24	EUR	1 500 000	1 489 984,23	2,67
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.4% 28-03-25	EUR	1 000 000	1 011 783,82	1,81
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.8% 15-04-26	EUR	2 300 000	2 369 266,76	4,24
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+0.55% 15-09-25	EUR	800 000	815 897,58	1,46
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+0.75% 15-02-24	EUR	500 000	509 689,71	0,91
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+1.1% 15-10-24	EUR	800 000	817 257,97	1,46
SNAM 0.0% 12-05-24	EUR	294 000	289 913,32	0,52
SNAM E3R+0.4% 02-08-24 EMTN	EUR	500 000	503 598,80	0,90
TOTAL ITALIE			10 268 943,36	18,37
JAPON				
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.118% 06-09-24	EUR	500 000	487 893,64	0,88
TOTAL JAPON			487 893,64	0,88
LUXEMBOURG				
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.375% 11-10-24	EUR	400 000	391 650,97	0,70
JOHN DEERE CASH MANAGEMENT 1.375% 02-04-24	EUR	300 000	301 193,50	0,55
NESTLE FIN 0.0% 12-11-24 EMTN	EUR	300 000	291 186,64	0,52
TOTAL LUXEMBOURG			984 031,11	1,77
PAYS-BAS				
ADECCO INTL FINANCIAL 1.0% 02-12-24	EUR	500 000	488 229,84	0,87
AKZO 1.75% 07-11-24 EMTN	EUR	300 000	295 775,90	0,53
BMW FIN 0.5% 22-02-25 EMTN	EUR	500 000	485 570,58	0,87
EADS FINANCE 2.375% 04/24	EUR	100 000	101 408,21	0,18
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV ZCP 17-06-24	EUR	300 000	294 716,84	0,53
HEINEKEN 3.50% 03/24	EUR	300 000	308 031,94	0,55
ING GROEP NV 1.125% 14-02-25	EUR	600 000	590 558,78	1,06
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 0.875% 19-09-24	EUR	400 000	393 137,08	0,71
TOTAL PAYS-BAS			2 957 429,17	5,30
PORTUGAL				
PGB 5.65% 02/15/24	EUR	500 000	526 297,83	0,94
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT E6R+1.0% 23-07-25	EUR	600 000	628 475,09	1,12
TOTAL PORTUGAL			1 154 772,92	2,06
ROYAUME-UNI				
LLOYDS BANK CORPORATE MKTS 0.375% 28-01-25	EUR	400 000	387 773,67	0,69
STAN 3.125% 19-11-24 EMTN	EUR	300 000	298 766,94	0,54
TOTAL ROYAUME-UNI			686 540,61	1,23
SUEDE				
SWEDBANK AB 0.25% 09-10-24	EUR	200 000	194 713,27	0,34
VOLVO TREASURY AB 0.125% 17-09-24	EUR	600 000	584 912,28	1,05
TOTAL SUEDE			779 625,55	1,39
VENEZUELA				
CORP ANDINA 0.625% 30-01-24	EUR	400 000	401 245,91	0,72
TOTAL VENEZUELA			401 245,91	0,72
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			46 477 745,37	83,15

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			46 477 745,37	83,15
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRENCH REPUBLIC ZCP 02-05-24	EUR	1 300 000	1 283 867,77	2,30
TOTAL FRANCE			1 283 867,77	2,30
LUXEMBOURG				
EURO STAB MECH TRE ZCP 18-04-24	EUR	1 300 000	1 285 269,03	2,30
TOTAL LUXEMBOURG			1 285 269,03	2,30
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			2 569 136,80	4,60
TOTAL Titres de créances			2 569 136,80	4,60
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
CNP ASSUR EQUILIBRE B	EUR	1	166,09	0,00
COMGEST RENAISSANCE EUROPE I	EUR	1 500	417 630,00	0,75
EdR SICAV - FINANCIAL BONDS ACTION IEUR	EUR	1 500	295 215,00	0,53
LAZARD ALPHA EURO SRI IC	EUR	800	390 840,00	0,70
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF FCP C	EUR	17 000	190 417,00	0,34
MULTI UNIT FRANCE SICAV LYXOR-CAC 40 DR ETF UCITS Dist	EUR	12 000	891 120,00	1,59
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF	EUR	20 000	952 300,00	1,70
SIENNA COURT TERME ISR "P	EUR	1	522,46	0,00
SIENNA OBLIGATIONS VERTES ISR "ID	EUR	5	46 598,45	0,07
SIENNA SOUVERAIN 3-5 ISR	EUR	1 000	442 390,00	0,80
TOTAL FRANCE			3 627 199,00	6,48
IRLANDE				
LM-CBA US AG-PA\$	USD	1 138	337 043,67	0,60
VANGUARD US OPP.FD CAP.2DEC	EUR	300	454 285,89	0,82
TOTAL IRLANDE			791 329,56	1,42
LUXEMBOURG				
ELEV-ABSO LRET EURO FD-S EUR	EUR	400	594 844,00	1,06
FTIF FRAN.US OPP.FD I ACC 3DEC	USD	7 000	484 298,64	0,87
TOTAL LUXEMBOURG			1 079 142,64	1,93
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			5 497 671,20	9,83
TOTAL Organismes de placement collectif			5 497 671,20	9,83
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO SCHATZ 0324	EUR	40	14 800,00	0,03
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			14 800,00	0,03
TOTAL Engagements à terme fermes			14 800,00	0,03
TOTAL Instruments financier à terme			14 800,00	0,03
Appel de marge				
APPEL MARGE B.P.S.S.	EUR	-14 800	-14 800,00	-0,03
TOTAL Appel de marge			-14 800,00	-0,03
Créances			28 261,05	0,05

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dettes			-15 237,25	-0,02
Comptes financiers			1 338 366,63	2,39
Actif net			55 895 943,80	100,00

Parts SIENNA UNO "I	EUR	3 851 020,000	11,882
Parts SIENNA UNO "P	EUR	772 588,000	13,121